

nous sommes en train d'essayer de trouver une solution de rechange qui donne le résultat souhaité sans être pour autant une sorte de mesure de contrôle qui en annulerait les avantages. J'estime que c'est l'impasse où nous nous trouvons à présent. Je n'entends pas par là que c'est une impasse du seul point de vue du gouvernement ou de ceux qui y sont directement intéressés. C'en est une également du point de vue commercial. Le problème est grave et d'ordre général et j'espère qu'on pourra lui trouver rapidement une solution.

M. Carter: Puis-je poser encore une question?

L'hon. M. Jamieson: J'en accorde encore une mais j'espère que le temps alloué sera calculé en conséquence.

M. Carter: J'aimerais revenir à ma question initiale. Le ministre croit-il raisonnable que le gouvernement suspende les paiements d'appoint jusqu'à ce que vous trouviez la solution dont vous parlez.

L'hon. M. Jamieson: Je devrai, je crois, revenir à ce que j'ai dit tantôt. Évidemment, ce n'est pas du tout raisonnable sous l'angle de nos problèmes internes. C'est probablement la façon la plus simple de maintenir ce genre d'aide. Néanmoins, si mon honorable ami veut bien consulter certains de ses collègues, ils lui diront probablement pourquoi nous avons dû y renoncer. Une aide de ce genre était par définition provisoire et de courte durée. Elle devait cesser au plus tard en octobre. Si mon honorable ami veut en discuter avec moi plus tard, j'entrerai volontiers dans les détails.

M. McGrath: Monsieur le président, puis-je poser une question au ministre? Je suis certain que le comité tiendra compte du temps que j'aurai pris. Quelle différence y a-t-il si les États-Unis imposent un tarif qui nous ferme leur marché et qui amène l'effondrement de l'industrie de la pêche des poissons de fond?

L'hon. M. Jamieson: Je crois qu'il vaudrait mieux adresser cette question aux pêcheurs des provinces atlantiques par exemple, qui ont eux-mêmes parlé en ce sens manifestant leur crainte plus ou moins prononcée en de nombreuses occasions. Je crois qu'il en était question dans un rapport présenté le 13 novembre. Je suis persuadé que c'était la réaction générale de l'industrie. Je répète qu'à mon avis, au moins, l'industrie de la pêche a dit préférer une autre formule. Ce

[L'hon. M. Jamieson.]

projet particulier comporte des risques qui l'inquiètent. Je demanderais à mes amis de l'opposition de me pardonner de ne m'être pas expliqué aussi clairement qu'ils l'auraient voulu, mais j'espère qu'ils ont compris.

M. Lundrigan: Monsieur le président, je m'excuse auprès du ministre de lui avoir posé une question au milieu de son exposé. Je l'ai fait à contrecoeur. Il y a quelques semaines, dans une localité de Terre-Neuve, le ministre a déclaré que les libéraux dominaient sur le plan intellectuel et que l'intelligence des conservateurs avait fait faillite. Le ministre peut-il dire s'il a offert une solution à l'industrie. Il a mentionné, par exemple, que l'industrie avait proposé ces recommandations qui pouvaient ou non ne pas être acceptées et ainsi de suite. Il y a quelques jours seulement, le premier ministre a pris une décision unilatérale et fait une déclaration au sujet des droits miniers sous-marins.

L'hon. M. Jamieson: Ne prononcez pas votre discours maintenant.

M. Lundrigan: Je ne le ferai pas. Le cabinet compte tellement d'hommes intelligents que le ministre a sûrement fait à l'industrie des propositions pour résoudre ces problèmes. Je suis sûr que dans vos dernières remarques, vous voudrez indiquer les autres options recommandées à l'industrie.

L'hon. M. Jamieson: Je présume que vous parlez des options que j'ai proposées à l'industrie.

M. Lundrigan: Le ministre a mentionné les propositions de l'industrie et indiqué que s'il lui avait demandé de présenter des recommandations au gouvernement. Je me demande quelles recommandations le gouvernement a offertes à l'industrie pour obvier au problème.

L'hon. M. Jamieson: Il ne s'agissait pas de propositions ou de solutions catégoriques. Nous avons abordé un grand nombre d'aspects, comme le savent les députés qui ont assisté aux délibérations. Il a fallu d'abord déterminer comment on pourrait soutenir les revenus des pêcheurs en eaux intérieures, en injectant directement des fonds dans l'industrie de la pêche. A mon avis, il devrait y avoir un moyen de fournir des fonds additionnels aux pêcheurs qui se livrent à la pêche pour les conditionneurs.

A l'heure actuelle, exception faite d'un petit secteur au sud-ouest de Burin-Burgeo, la pêche côtière est moribonde. Il pourrait y avoir, par exemple, un régime pour les pêcheurs au chalut, un autre pour les travail-